

Programme court en archéologie pour les Premières Nations

Description du programme

Le Centre des Premières Nations Nikanite offre un programme court de premier cycle en archéologie pour les premières Nations demeurant sur le territoire québécois. Il s'agit d'un programme de 15 crédits représentant 5 cours de 3 crédits chacun menant à l'obtention d'une attestation d'études de premier cycle.

Il vise principalement à former de nouveaux professionnels dans le domaine de l'archéologie. L'étudiant ayant obtenu son attestation d'études sera en mesure de travailler sur le terrain, dans le cadre de mandats en archéologie, sous la supervision d'un archéologue.

De façon plus spécifique, l'étudiant pourra:

- Devenir une ressource professionnelle dans le domaine de l'archéologie.
- Se familiariser avec le vocabulaire archéologique et avoir une base en anthropologie, en histoire et en archéologie.
- Se familiariser dans le détail avec le passé des Premières Nations, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs.
- Interpréter et contextualiser les résultats archéologiques en se familiarisant avec les outils méthodologiques spécifiques à la discipline.
- Diffuser et mettre en pratique ses apprentissages.

Une ressource professionnelle en archéologie est une personne qui se trouve sur le terrain lors des travaux en archéologie et qui est en mesure d'effectuer les différentes tâches liées à ce poste. (ex.: inventaire archéologique, fouille, surveillance, prise de notes, relevé, dessin stratigraphique, photogrammétrie, etc.). Un archéologue doit, quant à lui, détenir minimalement un diplôme de deuxième cycle. L'obtention du programme court de premier cycle en archéologie pour les Premières Nations constitue dès lors un premier jalon vers cette reconnaissance.

Liste des cours

1. 4ARL109 - Techniques et méthodes en archéologie
2. 4ANT202 - Stage archéologique sur le terrain
3. 4HST315 - Histoire des Autochtones du nord-est de l'Amérique du Nord
4. 4HIS614 – Premières Nations d'ici et d'ailleurs : l'éclairage de l'histoire
5. Stage en milieu de travail

Ce programme est offert aux candidats issus des Premières Nations.

Durée du programme et régime des études

Le programme est offert par cohorte, à temps partiel, autant aux trimestres d'automne, d'hiver que d'été. Le calendrier et les horaires sont élaborés en tenant compte des besoins et des particularités des milieux visés. Le cheminement s'effectue généralement en l'espace de cinq trimestres.

Conditions d'admission

Pour être admis au Programme court de premier cycle en archéologie pour les Premières Nations, le candidat est invité à présenter une demande d'admission selon l'une des trois bases suivantes :

Base d'études collégiales :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent;

Ou

Base de préparation suffisante :

Posséder un diplôme d'études secondaires, des connaissances correspondantes à une formation de niveau universitaire, et notamment en français, une expérience professionnelle pour une organisation ou comme travailleur autonome dans un secteur en lien direct avec la discipline et présenter un dossier de candidature.

NOTE : L'expérience doit être attestée par l'employeur ou le responsable de l'organisme. Cette attestation, écrite par une personne responsable, devra contenir la durée du travail (le nombre d'heures), la nature des fonctions et des tâches réalisées ainsi qu'une appréciation globale du travail. Une formation pertinente supérieure peut remplacer l'expérience.

Ou

Base d'études universitaires :

Avoir réussi un minimum de quinze (15) crédits de niveau universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 2,3/4,3.